



Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Philippe MIQUEL
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828
Imprimé par: FSU Landes
97, Place de la Caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan

Ensemble
LANDES

Déposé le jeudi 1 er Avril

MONT DE MARSAN PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Edito

Face à l'hypocrisie médiatique du ministre de l'Education Nationale, nous pouvons désormais l'acter, la jeunesse n'est pas une priorité pour ce gouvernement mais au contraire une charge et une variable d'ajustement. Alors que la situation des étudiant.es et des jeunes sans emploi est alarmante et qu'il n'est toujours pas question de revenu minimum pour ces catégories, seule transparaît la nécessité de former des travailleuses.rs et une élite, tout en maintenant la garde des enfants pour le fonctionnement global de l'économie.

Dans notre département, les chiffres sont sans appel et les autorités académiques ne s'en cachent même plus. Il s'agit de gérer la pénurie. Les fonctionnaires se voient très mal récompensé.es des efforts fournis pendant la crise. Souvent seules, les équipes éducatives assument de leur côté la surcharge de travail, l'ineptie de la gouvernance et les risques à prendre au quotidien. Aucune perspective de progrès social n'est accordée à celles et ceux qu'il convient de nommer les premier.es de corvée du service public d'éducation comme les ATSEM, les AED qui poursuivent leur mouvement de protestation depuis le 22 mars et les AESH **qui se mettront en grève le 8 avril**. Il s'agit pourtant d'une nécessité d'égalité de traitement pour ces métiers fortement féminisés.

Ensuite, les conséquences pour l'année prochaine sur les agent.es sont de plus en plus préoccupantes. Aucune revalorisation salariale n'est en vue, le gouvernement impose à des jeunes enseignant.es "apprenti.es" sous-payé.es de prendre en charge des classes en même temps qu'ils et elles passeront leur examen et la réforme de la fonction publique qui limite la transparence des opérations de mouvement permet d'imposer l'idéologie managériale des "postes à profil" privant, en passant, les enseignant.es de leurs droits. Heureusement les syndicats FSU veillent et conseillent toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Comment peut-on espérer faire société dans un monde de plus

en plus complexe, qui doit relever des défis économiques, sociaux et environnementaux sans précédent avec une école rachitique et une culture commune construite sur des réseaux sociaux incontrôlables ?

La question doit être posée plus largement. Le pari de non confinement, ainsi que celui de ne pas imposer la fabrication mutualisée des vaccins, a fait plusieurs milliers de morts ces derniers mois et les hôpitaux vont être saturés dans une partie du pays au mépris des alertes des équipes médicales. Les conséquences sociales pour les deux années à venir vont être terribles à commencer pour les intermittent.es qui ont enterré symboliquement la culture à Mont-de-Marsan la semaine dernière. Les mesures pour les plus pauvres et celles et ceux qui vont perdre leurs emplois sont dérisoires et la politique actuelle de formation continue basée sur la concurrence des centres et la responsabilisation et la stigmatisation des chômeuses et chômeurs ne répond pas aux besoins. Les alertes sur les restrictions des libertés publiques se multiplient, la manifestation du 20 mars avec le Comité Landais contre la loi de sécurité globale et le webinaire co-organisé par la FSU étaient particulièrement éloquents sur le sujet. Un rebond économique qui prendrait appui sur une reprise de la consommation aurait des effets désastreux sur l'environnement.

C'est bien d'un changement plus profond dont la société a besoin et nous devons l'exiger ensemble, notamment à travers le collectif Plus Jamais Ça. C'est pourquoi la FSU appelle à **l'action des agent.es de la fonction publique le 6 avril** afin d'initier une mobilisation forte et d'informer le plus grand nombre des enjeux, car une autre politique construite sur la force des services publics et de la jeunesse, une politique qui investit dans un futur responsable et durable où les citoyens et les citoyennes solidaires sont mieux impliqué.es, est possible et doit être mise en œuvre.

Flavien THOMAS
co-secrétaire départemental FSU

QRcode vers les communiqués nationaux



[soutien-a-la-jeunesse-mobilisee-pour-son-avenir-le-16-mars/](#)

[La DGRH l'avoue sans fard : la réforme de la formation permettra de recruter moins d'enseignant.es !](#)

[la-fsu-interpelle-les-ministres-blanker-et-denormandie-sur-la-situation-des-aed/](#)

QRcode vers les vidéos



[Contrat d'engagement républicain, la liberté associative et syndicale menacée](#)



[Quelle place pour l'agroécologie dans les programmes scolaires](#)



[Premières de cordées](#)

[Expression] Et les tests salivaires ?

Les tests salivaires se mettent en place dans les écoles du 1er degré situées dans des zones en tension ; entre le moment où l'école est avertie et où les tests seront effectués, il faut compter une petite semaine au plus, souvent moins. Un premier mail arrive du laboratoire, puis un de l'IEN avec toutes les démarches administratives à accomplir. Et là, le calvaire commence pour les directrices.eurs, calvaire d'autant plus important si ça ne tombe pas sur un jour de décharge.

C'est à l'équipe enseignante de récolter toutes les informations (fiche de consentement, photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de Sécurité Sociale). Dans certaines écoles, le laboratoire vient récupérer les fiches en plusieurs fois afin de pouvoir avoir le temps d'éditer les étiquettes à mettre sur les récipients qui serviront à la collecte ; dans d'autres, c'est aux directeurs.rices de croiser les informations reçues, d'en faire un tableau et de l'envoyer au laboratoire. Pendant ce temps-là, les équipes bataillent ferme pour

récupérer toutes les informations des familles. Quiconque a distribué une note importante aux parents sait combien il est difficile d'avoir les bons renseignements en temps et en heure. Ensuite, on prend connaissance de nouvelles informations au fur et à mesure : mise en place d'un lieu particulier pour la collecte, obligation d'être à jeun depuis une demi-heure au moins pour que les tests soient fiables, groupe de 10 élèves à la fois.

Des médiateurs anti-Covid sont nommés pour aider les équipes. Ils peuvent aider à la collecte des données, à l'organisation des lieux, au déroulement des tests.

Les parents sont informés individuellement des résultats de leur enfant via une plate-forme dont l'équipe a donné les coordonnées en amont. S'il y a des cas positifs, l'école en est avertie de son côté.

Inutile d'ajouter qu'on est loin de la simplification et de l'allègement des tâches du directrices.eurs...

Cathie BLAIN,
secrétaire départementale du SNUipp-fsu

[Témoignage] COVID-19 Vous avez dit «élève positif » ?

Mercredi après-midi, texto d'un collègue : « il fallait que ça arrive, une élève est positive dans ma classe ».

C'est l'occasion de tester le protocole. Sur le site, tout semble clair, les informations bien organisées, avec des modèles de courriers.

Sur le terrain, ça l'est moins.

Je pensais que la cellule de crise et l'ARS s'occupait de contacter les familles.

Pas du tout ! C'est à l'école de tout faire sauf établir le justificatif pour l'employeur.

Heureusement, il n'y avait « que » 5 cas contacts. Enfin, il y en avait 6 tout d'abord dans le tableau dont 1 qui ne comptait pas (contact en dehors de l'école). Et au final 6 puisque la famille avait oublié de donner 1 nom.

La gestion a commencé par des appels la veille, avec un mail à la cellule pour validation du tableau.

Déjà, pour compléter ce tableau répertoriant les cas-contacts, il s'agit de copier/coller les différentes données. Il n'existe pas d'application directe pour cela.

Une fois le tableau validé par la DSDEN, il s'agira ensuite d'appeler les familles des élèves contacts pour leur demander de récupérer leurs enfants au plus vite. Avec de la chance, elles répondent au premier appel. A ces familles, il faudra donner l'attestation sur l'honneur pour le retour à l'école, à disposition sur le site mais aussi le justificatif pour l'employeur, celui-ci envoyé par la DSDEN.

En attendant, il faudra isoler autant que possible (voilà une expression bien pratique) les contacts présents.



« Mais que font-ils à l'école ? » demandera la cellule de crise.

« Et bien, personne ne leur a dit de rester chez eux », répondra la directrice quelque peu interloquée par la question.

Continuons avec l'envoi du courrier d'information à destination des autres familles : à imprimer et glisser dans les cahiers de liaison des aînés.

Ne pas oublier bien sûr de contacter la Mairie pour information, sans dire de nom (ils ont vite trouvé) et poser la question des TAP.

Toujours pas de nouvelle de l'ARS.

Le Maire, lui, posera la question.

Si cas contact au TAP, alors là, le circuit change, direction la CPAM.

Y a-t-il quelqu'un à la coordination de ces 3 circuits ? L'histoire ne nous le dit pas et laisse sceptique quant à la gestion de la pandémie.

Une question reste encore. Variant ou pas variant ? L'avenir nous le dira avec la perspective de nouvelles manœuvres si cela est.

Bilan de l'opération : l'école s'est sentie plutôt seule pour gérer la situation. Elle a répondu comme elle pouvait aux questions. Soudainement, la directrice s'est sentie propulsée comme experte en la matière. Une fois de plus, elle a rempli ses missions au mieux en espérant fortement ne pas faire de faute et en y passant une matinée entière.

Monsieur le Ministre, les personnels vous le redisent : l'école a un besoin urgent d'agents supplémentaires pour maintenir un service d'accueil de qualité !

M.C. Merrien, *directrice d'école,
SNUipp-fsu*

Mutations intra : le SNES-FSU Landes au plus près des collègues

Les opérations de mutations intra académiques sont à la croisée de l'intérêt général (elles participent à assurer l'effectivité du service public sur tout le territoire) et de l'intérêt personnel et/ou professionnel des collègues. Elles sont ainsi un moment important dans la vie professionnelle et personnelle de ces dernier.es. Le SNES-FSU des Landes s'est organisé pour informer et défendre au mieux les personnels dans cette période souvent angoissante.

La loi de Transformation de la Fonction publique prive les élu.es des personnels de leur capacité à vérifier de façon exhaustive les opérations de mutation. Cette loi est sous-tendue par la volonté du gouvernement de mettre au pas les fonctionnaires en tentant de réduire la capacité de leurs représentants à les défendre dans les commissions administratives paritaires.

Face à l'arbitraire, le SNES-FSU et notamment la section départementale des Landes poursuit avec la même détermination la défense individuelle et collective des personnels, avec une organisation différente.

Dès l'annonce des résultats du mouvement inter, des collègues nous ont sollicités pour différentes informations sur les mutations : connaître les règles du mouvement, les postes vacants, affiner leur stratégie.

Des rendez-vous individuels téléphoniques ont été initiés par le SNES-FSU académique. Dans ce cadre, le SNES FSU des Landes a contacté plus de 150 collègues lors de ces prises de rendez-

vous. Ce contact a été très apprécié par ces derniers et nous avons eu des retours positifs de cette organisation. De plus, le stage en visio animé par le SNES Landes sur le mouvement intra le mercredi 17 mars a été ouvert à tous les collègues de l'académie et a été enregistré afin d'être mis à disposition en ligne. Une vingtaine de collègues a participé à ce stage au cours duquel, après une rapide présentation du mouvement, il a été possible de répondre à toutes les questions sur les mutations.

Après la fermeture du serveur, le suivi continue : accompagnement du retour de la confirmation de demande de mutation, puis viendra le moment des vérifications du barème, à partir du 20 avril.

Cette période des mutations montre toute l'expertise et la connaissance du mouvement du SNES FSU des Landes et nous remercions les collègues de leur confiance pendant ce moment.

Marlene BORDESSOULES, Damien MASSON et Sonia MOLLET
Snes-FSU des Landes

CDEN : Les inégalités sociales, culturelles s'accroissent dans les Landes, le gouvernement réduit les moyens

Dans les instances départementales dans lesquelles nous siégeons pour vous représenter, la FSU prépare et rédige une déclaration qui rappelle nos mandats sur les sujets traités ou qui relève des points d'attention pour l'administration. Dans le contexte actuel, nous nous efforçons d'y dénoncer les dérives de la gestion comptable des moyens alloués à l'Ecole et le mépris affiché par le gouvernement envers les agent.es.



(QR code pour lire le document entier)

Il y a un an, les écoles, les collèges et les lycées fermaient. Les mois passés loin de l'école ont laissé des traces chez les élèves, plus profondes encore chez les lycéens qui vivent à nouveau une situation particulière depuis de nombreuses semaines. Prendre en charge les difficultés d'ordre divers créées par la période que nous vivons nécessiterait de bien meilleures conditions d'encadrement au quotidien : la possibilité d'heures en effectifs allégés, d'heures de soutien, des professeurs titulaires en service plein sur un établissement afin de pouvoir s'impliquer dans la vie de celui-ci, des surveillants en plus grand nombre. Ce ne sont pas les choix de notre gouvernement concernant l'Education : elle n'a pas été choyée, personne n'est dupe sur les techniques de communication ministérielle.

[...] A la rentrée 2017, le solde créations/suppressions de l'enseignement général et technologique était de plus 3 postes dans les collèges et plus 13 postes dans les lycées. Notre département a perdu depuis 30 postes en collège alors qu'il y a entre 782 et 993 élèves supplémentaires et 22 postes en lycée alors que le nombre d'élèves est resté stable (+23).

Pour cette rentrée, dans les Landes, le solde créations-suppressions de postes est de zéro (et non de +1 comme prévu par le Rectorat)

alors que les établissements du département accueilleront 481 élèves de plus.

Lors du CTSD, nous avons soulevé l'impact important de la réforme du lycée qui engendre des suppressions de postes, notamment scientifiques et fragilise la majorité des disciplines. [...]

La tension sur les effectifs dans certains collèges est déjà perceptible. Les seuils sont en effet presque atteints sans prendre en compte les élèves d' ULIS à inclure dans les classes. La FSU s'étonne du refus d'abonder d'ores et déjà les DGH en fonction de ce critère, comme recommandé par Mme la Rectrice en CTA. [...] La FSU dénonce également, sans relâche, les dispositifs ULIS qui dépassent le seuil préconisé des 10 élèves. En lycée professionnel le regroupement systématique des demi-divisions de CAP dégradent les conditions d'apprentissage des élèves les plus fragiles. [...]

Faire des économies sur ces formations, c'est prendre le risque de mettre ces jeunes en situation de décrochage alors qu'ils auraient besoin d'accompagnement de votre part.

La transformation d'heures poste en heures supplémentaires voulue par le gouvernement conduit à une augmentation des compléments de service. [...]

C. Blain, S. Mollet, F. Lalanne, N. Fayemendy
Délégation FSU des Landes au CDEN



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Grâce à vos cotisations aux syndicats de la fédération et à vos votes, les militant.es de la FSU des Landes ont pu poursuivre leur engagement dans le département.

Toutes les infos sur notre site :



facebook

@fsu40

LES ACTIONS DU TRIMESTRE :

* Stage premier degré :

- lundi 11 janvier : Collaborer dans une école inclusive
- mardi 5 février : Et les personnels Rased dans tout ça ?
- mardi 23 mars : Durer dans le métier sans souffrir

* Préparation et participation aux états généraux nationaux de la FSU sur l'éducation prioritaire

* Organisation de la journée de grève et d'action du 26 janvier.

* Parce que les femmes sont essentiELLES et que l'égalité n'est pas optionnELLE, la FSU est toujours engagée ! (série d'actions, vidéo etc.)

* Conseil pour les mobilités aux personnels des premier et second degrés

* Participation au Comité Landais "Défendons nos libertés" et à ses initiatives et manifestations les samedis.

LES ACTIONS À VENIR :

Préparation des 6 et 8 avril

Préparation du 1er mai

Et comme toujours participation aux instances départementales pour lesquelles vous nous avez fait confiance CDEN CHSCTD et CTSD : ici les comptes-rendus 2nd degré :



La FSU s'exprime fortement !

Vous l'aurez compris ce numéro mettait l'accent sur la communication de votre fédération pendant ces temps de crise aux niveaux national, régional, académique et départemental jusqu'à dans votre établissement ou école. N'hésitez pas à consulter régulièrement ces médias !



Audience avec le M. le Dasen compte rendu 1er degré

C'est ce mardi 23 mars qu'avait lieu l'audience que M. le Dasen accorde aux organisations syndicales tous les trimestres



CHSCT40 : réunion plénière du 25 mars 2021

[...] Il y a plus qu'urgence à freiner la propagation de l'épidémie et à prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires qui doivent être anticipées et préparées avec les personnels. [...]



Pétition AESH à signer et à diffuser !

[...] Nous, soussignés, personnels de l'Éducation Nationale des Landes, personnels territoriaux, parents d'élèves, élus... constatons que les AESH sont des personnels indispensables dans les écoles, les établissements du second degré (Collèges, Lycées et Lycées Professionnels) et qu'ils exercent des missions pérennes pour la réussite de l'accueil des élèves en situation de handicap. [...]



Bordeaux : CTA, des fonctionnaires aux ordres ?

[...] Chaque période clé de l'histoire est riche d'enseignement et participe à construire le futur dans une visée d'amélioration ou de nouveaux conquis sociaux. Qu'en est-il du statut de la fonction publique ? Avant la Seconde Guerre mondiale, la notion de Statut général n'existe pas : coexistent une multitude de « cadres d'emploi », chacun étant statut particulier à chaque corps de fonctionnaire, dans une conception générale très hiérarchique où ni le droit de grève ni le droit syndical ne sont reconnus. [...]

LE 6 AVRIL 2021

**mobilisé·es dans toute
la fonction publique
pour les salaires, l'emploi,
les missions publiques**

LE 8 AVRIL 2021

**Soutien à la grève
des personnels de santé,
sociaux et les AESH**

accompagnant·es d'élèves
en situation de handicap

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FA, appellent à faire de la semaine du 5 au 10 avril une semaine d'actions diversifiées pour faire entendre la voix des agent·es publics.

L a crise sanitaire a de nouveau confirmé le rôle irremplaçable de la fonction publique et de ses agent·es.

Or, sur nombre d'enjeux fondamentaux, le président de la République et le gouvernement maintiennent un cap gravement préjudiciable à la fonction publique.

Gel de la valeur du point d'indice, mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique qui augmente la précarité, allonge la durée du temps de travail et détruit les garanties statutaires, restructurations, budget 2022 préparé sous le sceau de l'austérité, absence des indispensables et nombreuses créations d'emplois, projet de loi 4D s'attaquant de nouveau aux services publics, poursuite des réformes contraire aux missions publiques : c'est inacceptable !

Face à ces politiques néfastes à l'intérêt général et aux besoins de la population, de nombreuses mobilisations unitaires existent et, souvent s'inscrivent dans la durée.

Ces luttes à combien légitimes, qui toutes ont au cœur les missions publiques et les conditions de travail, doivent trouver à converger.

Après le succès de la journée du 8 mars, à laquelle nos organisations entendent bien donner tous les prolongements et développements nécessaires, nous appelons donc à une nouvelle étape dans la construction du rapport de force.

Ensemble, nous revendiquons :

»» L'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique avec le maintien et le renforcement des commissions administratives paritaires et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

»» La défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité garantissant aux citoyen·nes et aux usager·es la mise en œuvre d'un service public impartial.

»» L'octroi dans les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2022 des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement effectif de toutes les missions dévolues aux trois versants constitutifs de la fonction publique et à la mise en œuvre de services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer.

»» L'arrêt des suppressions d'emplois, la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires et d'un plan de titularisation des agents non titulaires.

»» Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice, la revalorisation significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine.

»» L'égalité dans la fonction publique et de la fonction publique comme outil de l'égalité au sein de la société.

Cette étape transversale dans le processus de mobilisation sur les trois versants de la fonction publique pourra se traduire par des interpellations des élus·es et des préfets, des rassemblements, des grèves, des motions...

Partout où c'est possible, nos organisations appellent à construire aussi cette première journée de mobilisations avec les citoyen·nes, les usager·es, les associations, les élus·es, qui luttent pour la défense, la reconquête et le développement des services publics et de la fonction publique.

Dans le prolongement de cette journée, nos organisations soutiennent les mobilisations qui auront lieu le 8 avril, que ce soit la grève appelée dans la santé et l'action sociale ou celle des AESH (accompagnant·es des élèves en situation de handicap) dans l'Éducation nationale.

Le 6 avril 2021,

**Ensemble, dans l'unité et la convergence
la plus large, personnels de la fonction
publique, citoyen·es et usager·es**

AGISSEONS ET PROPOSONS

UN AUTRE AVENIR

POUR LA FONCTION PUBLIQUE !